

## 中国路桥工程有阻责任公司(几内亚)

CHINA ROAD AND BRIDGE CORPORATION(GUINÉE)

CHINA ROAD AND BRIDGE CORPORATION

SUCCURSALE GUINÉE

Nº: 2021/142/CMD/CRBC

KOLENTE, le 15 Juin 2021

16/06/2021 1118 Le Directeur Général du Projet CMD

Son Excellence, Madame la Ministre des Travaux Publics

Objet : Demande d'accélération des travaux de déplacement des infrastructures et d'indemnisation PAPs du projet CMD

Réf: Travaux de réhabilitation de la route Conakry (Coyah)-Mamou-Dabola (CMD)

Excellence, Madame la Ministre,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que depuis le démarrage des travaux et afin de pousser l'avancement du chantier, l'entreprise s'évertiait à optimiser l'organisation en mobilisant le personnel et les matériels pour réaliser les travaux moins influencés par les obstacles dans l'emprise, les travaux prioritaires sont entre autres le terrassement hors agglomération, l'ouvrage hydraulique et l'ouvrage d'art, le nouveau tracé, etc. Cependant, au fur et à mesure du rétrécissement des fronts de travail desdits travaux, de plus en plus de personnel et matériels restent inactifs sur place et le coût du projet est par conséquent en hausse.

Il faut rappeler que l'article 32.9.1 du CCAP indique que « le Maître d'Ouvrage garantie la démolition de tous les ouvrages dans l'emprise du projet tels que bâtiments, installations électriques et de communications, clôtures et réseaux souterrains, ce travail doit être terminé dans le délai de 9 mois suivant la date de l'ordre de service de commencer les travaux ». A ce jour, soit plus de 25 mois après la date de démarrage des travaux, la libération des emprises n'est toujours pas effective et a enregistré un grand retard.

En effet, l'indemnisation des PAPs n'a pas vu d'évolution depuis l'indemnisation au niveau du contournement de Linsan. Par ailleurs, et malgré le démarrage des travaux de déplacement des réseaux début janvier 2021, l'avancement de ce volet n'est toujours pas satisfaisant dû à l'existance des infrastructures non déplacés.

Selon notre programme, les travaux de structure de chaussée sur l'ensemble du tracé seront déclenchés à grande échelle à partir de l'octobre 2021. Au cas où l'emprise de la route ne

Adresse Sous-préfecture de Kolenté, Préfecture de Kindia, Guinée Web Site : www.crbc.com Tel : (00224) 629-366-984

Email: erbeemdwl@163.com